

Introduction générale

“To the citizen of the modern state taxation, however disagreeable it may be, seems natural. It is difficult to realize that it is essentially a recent growth and that it marks a comparatively late stage in the development of public revenues; it is more difficult to realize that each age has its own system of public revenues, and that the taxes of to-day are different from those of former times; it is still more difficult to perceive that our ideals of justice in taxation change with the alteration in social conditions”.

E. R.A. Seligman, Essays in Taxation, 1895

Ce deuxième volume des Dialogues de la fiscalité rassemble les actes des quatre séminaires organisés entre janvier et avril 2011 dans la cadre de la Chaire PwC de droit fiscal de l’Université Catholique de Louvain. Il représente le signe tangible d’une collaboration fructueuse entre le monde académique et le monde de l’entreprise, qui repose avant toute chose sur la confiance et le respect de l’indépendance des partenaires.

La Chaire PwC de droit fiscal a comme objectif de stimuler l’étude et le débat autour de thématiques fiscales actuelles. Sa spécificité réside dans la recherche d’un équilibre entre les positions de tous les acteurs de la fiscalité : personnes chargées de l’application des règles fiscale à tous les niveaux de pouvoir, professionnels du conseil juridique et/ou fiscal et experts issus de l’université ou d’autres centres de recherches reconnus. Par ailleurs, par le contenu des thèmes choisis, la Chaire tend également à faire une balance entre les préoccupations des praticiens et des réflexions – plus générales – de politique fiscale. Nous laissons le soin au lecteur d’apprécier si ces objectifs ont été atteints.

Les thèmes choisis cette année reflètent l’actualité fiscale nationale et internationale.

Le premier séminaire, plus prospectif, brosse à grands traits, une esquisse des grandes mutations que les actuelles crises économiques et politiques pourraient faire subir à notre système fiscal : mutations portant tant sur la transformation radicale du *policy mix* entre les différents impôts, voire de la nature de ceux-ci que sur leur répartition institutionnelle entre les

différents niveaux de pouvoirs. Le second séminaire explore quelques thématiques à l'intersection entre le droit pénal et le droit fiscal, ayant de délicates conséquences sur les libertés individuelles des contribuables. Le troisième séminaire aborde de manière transversale l'actualité d'un secteur important de notre société, aux contours parfois indéfinis, qualifié – parfois de manière trop réductrice – de “non-marchand”. Enfin, dans le quatrième séminaire, l'on revient sur un thème “indémodable”, celui de la fiscalité immobilière, en adoptant le point de vue de l'investisseur, tant dans un cadre national (et régional) que dans sa dimension transfrontalière.

Nous tenons à remercier l'ensemble des personnes qui ont contribué au succès de ces séminaires, à savoir les orateurs et les présidents de séance, les chercheurs et assistants de droit fiscal de l'UCL, les nombreux participants et – tout particulièrement – Madame Catherine Vanderlinden, secrétaire de la Chaire PwC et du CRIDES-Jean Renault, pour son suivi constant et ses multiples apports à la réalisation concrète des activités de la Chaire.

Au plaisir de vous (re)voir l'année prochaine,

Edoardo Traversa,
professeur à l'UCL, avocat, titulaire de la Chaire PwC de droit fiscal
Olivier Hermand, partner PwC, maître de conférences à l'UCL